



Commune de FURIANI

B 2621
2173 m2

Commune de BIGUGLI

OFFRE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

RD 464 FURIANI - Giratoire

Je soussigné :

Monsieur : [redacted]
Né le [redacted]

Demeurant : [redacted]

ACCEPTÉ par la présente l'offre de la Collectivité de Corse, pour ce qui concerne le bien ci-après :

Désignation du Terrain

Commune de FURIANI

soumise au Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Parcelles situées : en Espaces Boisés Classés (EBC) - Périmètre de Préemption (PP) - Emplacement Réservé (ER) - Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) Exposé

Référence cadastrale				Acquisition	Non acquis
Section	N°	Lieu-dit	Superficie totale en m ²	Emprise en m ²	Surface restante en m ²
B	2621	Occhione	2773	2773	0
Total emprise en m ²				2773	

L'offre a été négociée à 2,50 euros le m², dont :

- 1,50 € sur la base d'une valeur estimée par France Domaine lors de l'expropriation de la parcelle cadastrée B 2620, en 2006
- 1,00 € étant donné la proximité de la zone urbaine et des commerces

Soit $2,50 \text{ €} \times 2773 \text{ m}^2 = 6932,50 \text{ €}$
TOTAL = 6932,50 €

Cette acceptation donnera lieu à un acte de vente passé en la forme administrative ou par acte notarié, établi au frais de la Collectivité de Corse après validation du projet par l'Assemblée de Corse.

(1) Fait à 02/03/2023
Le [redacted]

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation de l'offre de la Collectivité de Corse aux conditions ci-dessus ».

Bon pour acceptation de l'offre de la collectivité de Corse aux conditions ci-dessus